

Mot du Président

La MSA souhaite être présente tout au long de la vie de ses ressortissants et principalement aux moments cruciaux. L'installation en fait partie. Nous vous proposons un accompagnement personnalisé dans vos démarches :

- sur le plan administratif au moment de la constitution du dossier d'affiliation, pour vous présenter les prestations, et en cas de difficultés sur l'exploitation ;
- Sur le plan Santé Sécurité au Travail pour vous accompagner dans vos projets et vous former pour vous aider à travailler dans des conditions qui préservent votre santé.



L'essentiel & plus encore



Notre engagement auprès des Jeunes Installés

Le service SST de la MSA Auvergne propose à la demande une visite médicale de prévention aux exploitants agricoles nouvellement installés qui le souhaitent. Il suffit d'en faire la demande. Lors d'une installation de nombreuses modifications ont souvent lieu sur les exploitations, agrandissement, création d'ateliers de transformation, nouveau bâtiment... Les conseillers en prévention sont là pour vous accompagner dans votre projet et permettre de prendre en compte l'homme au travail.

Le service SST organise également des formations, elles sont entièrement gratuites. Pour les nouveaux installés, elles peuvent être particulièrement bénéfiques. Nous proposons par exemple des formations sur la connaissance du comportement des bovins, l'entretien de son sécateur pour le parage des ovins, la conception de son système de contention... Toutes ces formations allient théorie et pratique.

Lorsque nous accompagnons des projets, nous pouvons parfois, faire bénéficier nos adhérents d'aides financières. Nous les majorons de 50% pour les jeunes agriculteurs.

Qui sommes-nous ?

La MSA (Mutualité sociale agricole) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Une organisation en guichet unique qui facilite la vie quotidienne des assurés, simplifie leurs démarches et permet de mieux les connaître pour une prise en charge personnalisée, adaptée à leur situation.

A disposition des jeunes installés:

- Un numéro de téléphone dédié aux nouveaux installés,
- L'accompagnement à la constitution du dossier d'affiliation pour une délivrance rapide des attestations d'affiliation,
- Un rendez-vous après vos démarches d'affiliation pour faire le point sur les prestations auxquelles vous pouvez prétendre,
- Si nécessaire un autre rendez-vous pour faire le point sur d'éventuels problèmes de paiement des cotisations et l'accompagnement à l'utilisation des services en ligne de la MSA.

auvergne.msa.fr / 04 71 64 41 86

Pour la Santé Sécurité au Travail : contactsst.blf@auvergne.msa.fr

Pour le dossier d'affiliation : celluleprofessionnels.blf@auvergne.msa.fr